



Déclaration préliminaire au comité technique territorial du VAR du 7 octobre 2019

Madame la Présidente,

Mesdames, messieurs,

Nos trois organisations syndicales déplorent aujourd'hui la rupture du dialogue social à l'initiative de la DPJJ. En effet, aucune concertation n'est rendue possible. C'est à gorge forcée et au pas de course que la DPJJ et la Garde des Sceaux essaient de nous faire avaler une actualité brûlante :

- Abrogation de l'ordonnance de 1945 et mise en place d'un code pénal des mineurs imposé par ordonnance,
- Mise en extinction du corps des chefs de services éducatifs et création du corps des cadres éducatifs dans des conditions toujours inacceptables malgré un premier rappel à l'ordre du Conseil d'Etat.

Alors même que d'autres sujets agitent la profession :

- Catégorie A au rabais pour les travailleurs sociaux dans le cadre du PPCR,
- Perte de la catégorie active pour les éducatrices-éducateurs,
- Mise en place du RIFSEEP qui accroît les inégalités entre les agents et favorise la recherche de la performance individuelle au détriment de l'intérêt collectif dans l'exercice de nos missions au sein de la PJJ,
- Généralisation des postes fléchés « secrétaire administrative-if » occupés par des agents administratifs sans intégration ni augmentation du régime indemnitaire,
- Bouleversement et dégradation du statut de la fonction publique, augmentation du recours aux contractuels et précarisation des services.
- Modification du droit à la retraite et de son calcul.

C'est dans ce contexte difficile que nos organisations syndicales ont été amenées à affirmer une position ferme de boycott généralisé et à donner des consignes en ce sens.

Dans cette logique, la CFDT, la CGT PJJ et le SNPES PJJ/FSU du Var ne participeront pas à ce Comité Technique Territorial.